

# CHALLENGE ÉCORESPONSABILITÉ

« Une compétition saine dans un environnement sain »

Lors de cette saison 2021/2022, va se tenir le Challenge Écoresponsabilité ouvert à tous les clubs affiliés au District de Football de Loire-Atlantique.



## Qu'est-ce que ce Challenge ?

L'objectif est de faire parvenir au District l'ensemble des actions écoresponsables que vous, clubs, mettez en place durant une saison sportive, cela va de l'action la plus insignifiante à l'organisation d'un événement majeur.

L'enjeu est double :

- Tout d'abord, il est question d'agir à la **réduction**, la **compensation**, ou par de la **sensibilisation**, des impacts environnementaux liés au football de Loire-Atlantique.
- Le second enjeu est la collecte d'informations sur votre implication environnementale quotidienne, d'un point de vue quantitatif mais aussi qualitatif.

## Comment est-il mis en place ?

À l'aide d'un volet d'actions environnementales centralisées par le District mais aussi par le biais d'idées écoresponsables innovantes de votre part, vous pourrez mettre en place des actions écoresponsables qui seront appréciées par la Commission Écoresponsabilité.

Dans cette logique, **un référent Eco-Foot sera nommé par chaque club** avec la mission de :

1. Recenser les actions dites « éco-responsables » du club
2. Remplir pour chacune d'elles une fiche d'action PREVISIONNEL sous le format QQQCP et renseigner la ou les thématiques environnementales de l'action
3. Remplir, une fois l'action environnementale menée à bien, une fiche d'action BILAN
4. Joindre à la fiche d'action BILAN, tout support permettant à la Commission Écoresponsabilité d'apprécier qualitativement l'action (indicateurs pré et post-action, moyens de contrôles...). Vous pourrez alors transmettre un PowerPoint, un document Word, un PDF, des photos, des vidéos etc...
5. Envoyer la fiche d'action PREVISIONNEL et BILAN ainsi que tout support nécessaire à l'adresse [services.civiques@foot44.fff.fr](mailto:services.civiques@foot44.fff.fr) (chaque action du club sera identifiable grâce à une numérotation par nombres entiers et croissants ; exemple : pour votre première action, ce sera la Fiche PREVISIONNELLE N°1 et Fiche BILAN N°1 qui seront à envoyer)

## Mon club est-il obligé de participer au Challenge ?

Ce Challenge n'a pour unique objectif que de **valoriser les clubs souhaitant s'investir** autour de l'écoresponsabilité, il ne s'agit en aucun cas d'une obligation.

Les valeurs véhiculées par ce challenge sont indispensables à la pratique d'un football durable et nous espérons que chacun apportera néanmoins sa pierre à l'édifice.

## Relation Challenge Nationale PEF « Environnement » et Challenge Écoresponsabilité

Le Challenge Nationale PEF se distingue du Challenge Écoresponsabilité en deux points :

- × Le Programme Educatif Fédéral vise les jeunes de vos clubs et ce jusqu'à leurs 18 ans.
- ✓ Le Challenge est ouvert de manière beaucoup plus étendue aux licenciés, joueurs mineurs, séniors et vétérans, à vos bénévoles, à vos salariés, aux parents, à vos sponsors et mécènes et peut même s'étendre aux personnes utilisant vos installations sportives pour leurs activités de loisirs.

Sa création vient du constat que **l'écoresponsabilité concerne tout autant les « générations futures » que les personnes, tant physiques que morales, qui orbitent autour de vos clubs.** Il est donc important de les inclure dans cette boucle et cette dynamique écologique.

- × Le second point est que le PEF est un outil pédagogique permettant de promouvoir des valeurs tant sociales et sportives qu'environnementales.
- ✓ Le PEF est un outil écocitoyen pertinent pour le football amateur. Pour le domaine environnemental cependant, promouvoir et sensibiliser ne paraissent plus suffisant, l'urgence environnementale doit nous pousser à la réalisation d'actions écoresponsables concrètes à court, moyen et long terme.

C'est aussi de ce constat que le Challenge Écoresponsabilité a été créé. L'objectif étant de **placer la thématique environnementale au cœur des préoccupations** et de **multiplier les actions éco-responsables**, de mettre aussi en avant celles que vous réalisiez déjà auparavant.

Ainsi, les actions réalisées par vos clubs dans le cadre du Challenge Nationale PEF « Environnement » pourront aussi être appréciées pour le Challenge Écoresponsabilité si vous remplissez pour celles-ci les fiches actions PREVISIONNELLE et BILAN.

## Mon club pourra-t-il se voir récompenser ?

Selon des critères définis au sein du règlement spécifique au Challenge, un jury de la Commission Écoresponsabilité désignera comme lauréats les **clubs les plus engagés et innovants pour l'environnement.**

À ce titre, ces derniers se verront remettre des **dotations lors de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle.**